Affiché le

ID: 084-258402346-20200128-2020CS02-DE



Membre des réseaux Réserve de biosphère (Unesco) Géoparc mondial Unesco Charte européenne du tourisme durable (Europarc)

# Une autre vie s'invente ici

## Délibération 2020 CS 02 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

## Objet: COMPTE ADMINISTRATIF 2019 (Annexe 3)

L'an deux mille vingt et le 28 janvier 2020 à 14h30, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 22 janvier 2020, se sont réunis à la Maison du Parc de Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec soixante-et-onze (71) votants :

- Quarante-et-un (41) membres titulaires présents ;
- Sept (7) membres suppléants présents avec voix délibérative;
- Vingt-trois (23) membres représentés.

#### **Etaient présents:**

Mesdames Dominique SANTONI, Gaëlle LETTERON, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Pierrette FRIMAS, Nadine SARTO-BARANCOURT, Marie-Thérèse CARMAGNOLE, Claire ARAGONES, Jacqueline COMBE, Anne-Marie CHEYREZY, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Mireille BOR, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Elisabeth AMOROS, Noëlle TRINQUIER, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Jeanine DOUZON, Laurence LE ROY (suppléante), Nadine CURNIER, Emmanuelle FRIELINGSDORF (suppléante), Catherine ROSSI (suppléante), Danielle BRUN (suppléante).

Messieurs Mickaël CAVALIER, Philippe ROUX, Fernand PEREZ, André BERGER, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Jean-Pierre LEROUX, Alain CAHOUR, Pierre FISCHER, Alain DEILLE, Jean-Pierre BOYER, José DEVAUX, Jean-Pierre PEYRON, José YEVENES, Philippe DAUMAS, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON, Paul FABRE, Christian CHENEZ, Grigori GERMAIN (suppléant), André ROUSSET (suppléant), Pierre PELLEGRIN (suppléant).

#### Avaient donné pouvoir :

#### Mesdames

Anne-Cécile REUS à Grigori GERMAIN Laurence DE LUZE à Geneviève JEAN Christiane NAJI à Yolande PRIMO Marie-Claire FEREOUX à Catherine SERRA Suzanne BOUCHET à Elisabeth AMOROS Roselyne GIAI-GIANETTI à Stéphane SAUVAGEON Jacqueline BOUYAC à Nathalie CZIMER-SYLVESTRE

#### Messieurs

Roland PETIET à Pierre PELLEGRIN Félix BOREL à Jacqueline COMBE Didier PERELLO à Nadine SARTO-BARANCOURT Christian AUTARD à Mickaël CAVALIER Michel RUFFINATTI à Claire ARAGONES Claude BADOC à Alain CAHOUR

> Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex Tél: 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • 🖬 • www.parcduluberon.fr



Envoyé en préfecture le 11/02/2020 Reçu en préfecture le 11/02/2020

Affiché le

ID: 084-258402346-20200128-2020CS02-DE

Francis FARGE à Gisèle MAGNE
Joël RAYMOND à Fernand PEREZ
Pierre BENAS à Pierre FISCHER
Alain SAGE à Valérie DELONNETTE
Gérard MATHERON à Pierrette FRIMAS
Pascal DEPOISSON à Emmanuelle FRIELINGSDORF
Gilles MOYNE à Jacques DECUIGNIERES
Sergio ILOVAISKY CANO à André BERGER
Ludovic BONNET à Jean-Pierre BOYER
Jean-François LOVISOLO à Noëlle TRINQUIER

#### Etaient excusés:

Mesdames Dominique CONCA, Fabienne ELLUL, Léa CHEVALIER
Messieurs Michel-Axel ROUX, Michel GASPARIN, Jean-Marc BLANC, David GEHANT, Julien AUBERT,

### Etaient également présents, sans voix délibératives :

Mesdames Catherine DELASSUS-NOLLET (suppléante d'Anne-Marie CHEYREZY), Valérie GUIGON, Stéphanie MARI.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ; Vu l'avis de la commission Finances, Administration, Personnel en date du 17 janvier 2020 ;

Monsieur Stéphane SAUVAGEON, premier Vice-président, préside l'assemblée pour la délibération. Madame Dominique SANTONI, Présidente du Parc, sort de la séance avant le vote.

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé, constatant que le compte administratif présente :

- Un excédent de clôture de 292 529,95 € en section de fonctionnement,
- Un déficit de clôture de 262 409,24 € avant reprise des restes à réaliser
- Un excédent de clôture de 7 590,76 € en section d'investissement après reprise des restes à réaliser

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE,** le compte administratif de l'exercice 2019. Madame la Présidente ne prend pas part au vote.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Dominique SANTONI

La Présidente